

Un Service autonomie de proximité
tourné spécifiquement vers l'aide et le
soin avec des réponses adaptées et
personnalisées

Les soins à domicile sont assurés du lundi
au dimanche, jours fériés compris, de 6h45
à 20h00 pour les infirmiers et de 7h30 à
19h30 pour les aides-soignants.

Une visite de pré admission sera effectuée
par l'infirmière coordinatrice du Service
autonomie afin d'évaluer les besoins au
domicile et présenter l'organisation de la
prise en charge. Elle détermine avec le
patient et son entourage les soins à
réaliser, et organise leur mise en œuvre.
Un projet personnalisé individuel sera
élaboré afin d'assurer une prise en charge
globale.

Qui peut bénéficier des soins à domicile du Service autonomie Léopold Bellan ?

Toute personne âgée (60 ans et +) malade
ou dépendante et toute personne
handicapée (moins de 60 ans) bénéficiant
d'une prescription médicale pour des soins
infirmiers à domicile, délivrée par le
médecin traitant ou le praticien hospitalier.
Ces soins sont totalement pris en charge
par l'Assurance Maladie, aucun frais n'est
à la charge du bénéficiaire

L'aide à domicile assure un soutien dans
les actes de la vie quotidienne (repas,
courses, aide aux déplacements, aide à la
toilette...) et l'entretien ménager. La mise
en place de cette prestation à domicile
sera effective dans les mois à venir.

Le service autonomie Léopold Bellan,
un service géré par la Fondation
Léopold Bellan

La Fondation Léopold Bellan est un acteur
majeur du secteur privé non lucratif, sanitaire,
social et médico-social. Depuis sa création, elle
se donne pour mission de faire face aux enjeux
de santé, sociaux et médico-sociaux et
d'apporter les réponses adaptées aux
problématiques :

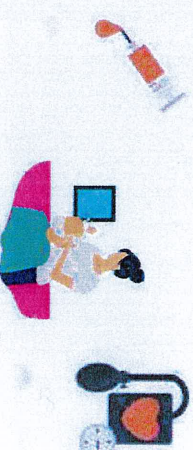
- de la maladie
- des personnes âgées
- de l'enfance en danger et de la
jeunesse en difficulté
- du handicap mental, psychique,
sensoriel des enfants, des jeunes et des
adultes
- de la petite enfance.

Institution laïque, elle défend des valeurs de
solidarité, de fraternité et de respect des autres
et accueille ou accompagne sans distinction
d'origine, d'appartenance religieuse ou de
moyens, les personnes qui la sollicitent.

La Fondation Léopold Bellan gère un réseau de
76 établissements et services, principalement
implantés en région parisienne et dans les
départements de l'Oise, d'Eure-et-Loir et
d'Indre-et-Loire.



FONDATION
LÉOPOLD BELLAN



 Service autonomie Léopold Bellan
64 rue Claude Bourgelat
60610 LACROIX-SAINT-OUEN



03 60 45 25 50



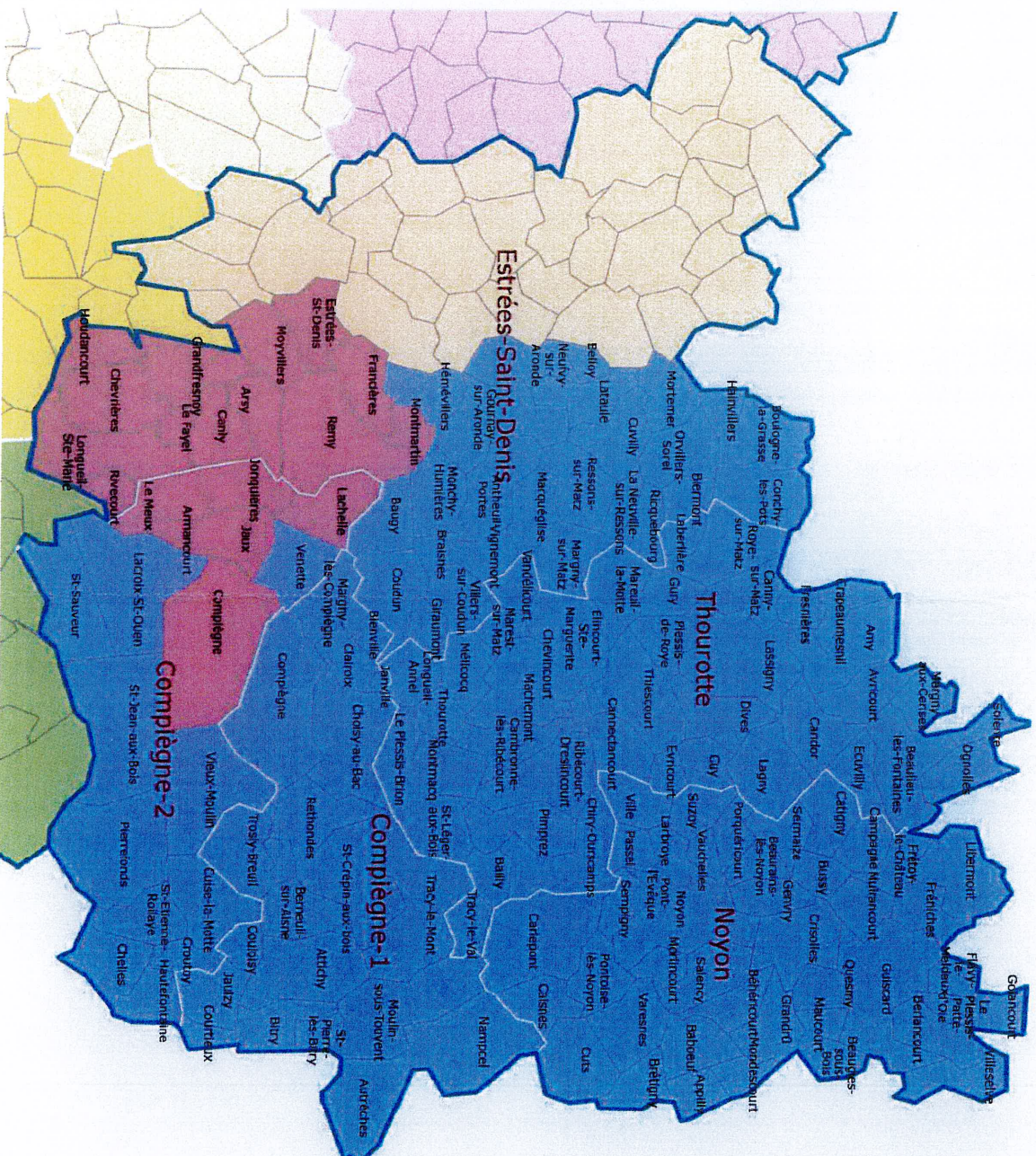
sad.compiegne@fondationbellan.org

FONDATION
LÉOPOLD BELLAN



Notre secteur d'intervention

- Personnes de plus de 60 ans
- Personnes de plus de 60 ans et personnes de moins de 60 ans en situation de handicap



L'équipe du Service autonomie

Léopold Bellan

Elle est composée :

- **d'aides soignantes.** Leurs interventions consistent à :
 - dispenser des soins d'hygiène et de confort dans une perspective de maintien ou restauration des capacités,
 - participer à la surveillance de l'état de santé, éventuellement aider à la prise des médicaments.

- **d'infirmiers.** En plus des actes ci-dessus, ils :

- réalisent des soins infirmiers techniques (pansements, injections, perfusions, préparation du pilulier,...)
- assurent le lien avec les médecins traitants et les autres intervenants au domicile,
- apportent conseil en matière de prévention et d'éducation de santé, aménagement de l'espace, ergonomie, matériels, conseils et orientation.

- **d'une infirmière coordinatrice.** Elle est responsable de l'organisation générale du service, du suivi de la qualité des prestations et de la coordination des soins en lien avec les partenaires.

Objectifs du Service autonomie

Léopold Bellan

- Dispenser des soins d'hygiène et des soins infirmiers techniques à domicile afin de maintenir et de retrouver de l'autonomie.
- Éviter une hospitalisation lors de la phase aiguë d'une affection pouvant être traitée à domicile.
- Retarder l'altération de l'état de santé des personnes accompagnées et leur admission en structure.
- Faciliter le retour au domicile à la suite d'une hospitalisation.
- Accompagner les personnes en fin de vie.